



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Écu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2024**

En exercice :	17
Absents :	05
Présents :	12
Pouvoirs :	03
Votants :	15
Date de convocation :	14/06/2024
Date de publication :	21/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alban BODEVIN, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Vincent FILLOT, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Jenny MOJRANO, Didier RAYNAL, Luc VIGNERON, Luc VERDURE, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoir : Alain BERRY ayant donné pouvoir à Jacques MARY, Bruno BOUVERY ayant donné pouvoir à Thierry WURTZ, Jean-François LOPEZ ayant donné pouvoir à Jean-Luc MAILLOC

Absents excusés : Dominique POREE,

Absent non excusé : Dominique JOLIVEL

Secrétaire : Jenny MOJRANO

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 11 Avril 2024.

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
20/06/2024	DE_2024_016	Renouvellement organisation scolaire à 4 jours	OUI
20/06/2024	DE_2024_017	Contrat Rural de la cantine et la création des locaux	OUI
20/06/2024	DE_2024_018	Acquisition de la parcelle 000-AA-0251 ER n°6 PLU Jeufosse	OUI
20/06/2024	DE_2024_019	Adhésion au groupement de commande pour la reliure des actes	OUI
20/06/2024	DE_2024_020	Approbation du projet de révision du zonage des eaux usées et pluviales	OUI
20/06/2024	DE_2024_021	Création d'un carnet de travaux d'entretien du patrimoine rural	OUI

Questions diverses

- 1- Le prochain journal municipal sera distribué vers la mi-juillet.
- 2- Le tableau de présence pour la tenue des bureaux de votes pour les élections des 30 juin et 7 juillet est complet. Le maire remercie en particulier, toutes les personnes non élues qui ont accepté les permanences.
- 3- Pour la fête du village du 29 juin prochain, organisée par la mairie avec le concours des associations, nous offrirons l'apéritif et le feu d'artifice. Le maire rappelle que cette fête permet un échange convivial entre les élus et la population. Une relance a été faite auprès des parents de nos élèves en espérant un public nombreux.
- 4- Lors de la réunion du comité d'action social du 6 mai, ses membres ont choisi les mêmes colis que l'année dernière pour les personnes de plus de 65 ans. Nous avons recensé 8 personnes supplémentaires. Les bons d'achat ou les bons restaurant seront d'une valeur de 40,00 € par personne. Le budget prévisionnel a été respecté.
- 5- Une demande de désacralisation pour l'église Saint Pierre de Port-Villez a été déposée auprès de notre évêché de Versailles.
- 6- La mairie se porte acquéreur d'une parcelle située près du passage à niveau de Port-Villez sur le chemin de halage, proposée par les domaines, d'une surface de 396 m², pour un montant de 630,00 € HT.
- 7- Dans un souci d'organisation, le maire demande à tous les élus de répondre par retour de mail, de leur présence ou non aux convocations des réunions lorsque cela est demandé
- 8- Monsieur Luc VERDURE demande s'il est possible d'avoir des poubelles plus grandes. Le maire lui répond que les conteneurs de différentes capacités sont disponibles à la CCPIF avec un tarif préférentiel. Pour la demande concernant les jours de ramassages des poubelles verte et jaune, la CCPIF, n'envisage pas pour le moment de modifier la prestation de la Société SEPUR chargée de ces enlèvements.
- 9- Didier RAYNAL fait part des problèmes de ramassage au chemin de halage à Port-Villez. Les poubelles jaunes sont ramassées en même temps que les poubelles vertes lorsque les riverains les déposent le même jour et ne sont pas prises en compte les jours prévus. Le maire lui répond que les riverains doivent respecter les jours programmés et fait remonter l'information à la CCPIF pour que le prestataire respecte le calendrier.
- 10- Jenny MOJRANO demande des nouvelles quant au devenir de l'église Saint Pierre et de la mairie dans l'agglomération de Port-Villez. Le maire lui répond que pour la mairie la vente est toujours d'actualité et que cette opération devrait être programmée après les vacances d'été. Concernant l'église, les investissements nécessaires ne sont pas possibles, la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux étant la priorité. Le maire rappelle qu'un reste à charge sur des investissements sous-entend que la commune dispose au préalable des fonds nécessaires pour les budgéter.
- 11- Vincent FILLOT veut absolument garder l'église Saint Pierre et la restaurer, et faire intervenir notre assurance si nous constatons des dégâts importants. Le maire lui répond que l'église est assurée comme tous nos bâtiments communaux. Notre contrat d'assurance correspond à un édifice avec son état de délabrement actuel. Nous avons également une assurance en responsabilité civile. Les contrats d'assurance sont à la disposition de tous nos élus s'ils désirent les consulter.
- 12- Fabienne COUPLAN demande si nous avons des nouvelles de la mairie de Bennecourt avec laquelle nous envisageons une convention pour déposer dans leur église les statues de l'église Saint Pierre que nous avons rénové. Le maire répond que la convention proposée doit être validée par leur Conseil Municipal. Nous sommes toujours dans l'attente. Nous les relançons régulièrement

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

